

## Promotion de l'autocollant stop-pub : apposition systématique dans le bulletin municipal



### C.A. du Pays Voironnais

40, rue Mainssieux

38511 Voiron

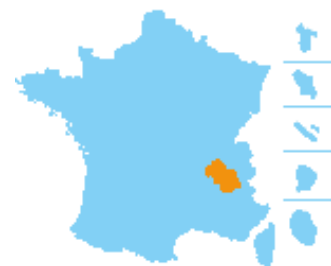
[Voir le site internet](#)

Nelly Sicre

[nelly.sicre@paysvoironnais.com](mailto:nelly.sicre@paysvoironnais.com)

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



### CONTEXTE

Suite à l'appel à projet du Pays Voironnais dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, **Voreppe** s'est portée volontaire pour être commune test.

Après avoir réalisé cette même opération sur les communes de **la Buisse** et **St Nicolas de Macherin** en 2012, il paraissait intéressant de travailler avec une commune urbaine.

D'après les données de 2012 issues du dernier comptage réalisé par la poste, la commune de Voreppe compte 4 158 boîtes aux lettres. Parmi ces boîtes aux lettres, 384 disposent d'un autocollant Stop-pub. Cela représente un taux d'équipement de 9%.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

- Encourager les habitants de la commune à apposer un autocollant stop-pub pour ainsi réduire les quantités de déchets produits et faire un geste pour l'environnement tout en minimisant les coûts.
- Savoir si les données chiffrées concernant le nombre d'autocollants déjà apposés sur les boîtes aux lettres sont fiables.

#### Résultats quantitatifs

- Passage de 563 à 875 autocollants sur les boîtes, soit 312 autocollants apposés en plus.
- Augmentation du taux d'équipement en stop-pub de la commune de 13,56% à 21,08%, **soit + 55%**
- 7 familles volontaires pour les pesées sur 2 mois.
- En moyenne, ce sont **1.43kg / mois / foyer d'INS** reçus. Cela équivaut à un peu plus de **17kg / foyer / an**.
- Voreppe = 4 158 boîtes aux lettres, cela représente un peu plus de 71 tonnes de papier jetées par an.
- Après l'opération, Voreppe compte 875 autocollants, cela permet **de réduire de 15 Tonnes / an de déchets**.

Sur les autres communes, les résultats sont les suivants

La Buisse : 11 à 25 %, 32 kg/ an/ foyer INS évitables, 8,3 T /an évitées

St Nicolas de M. : 9 à 23 %, 32 kg/an/ foyer INS évitables, 2,8 T/an évitées

#### Résultats qualitatifs

- Une commune motivée, avec des élus impliqués.
- Des familles test motivées et sensibilisées
- Bon retour dans la presse.

## MISE EN OEUVRE

### Description de l'action

La C.A. du Pays Voironnais a testé la distribution systématique des « Stop-Pub » aux habitants de 3 communes volontaires, (d'abord 2 rurales, puis 1 urbaine), via leur bulletin municipal. Le personnel communal a procédé au comptage des boîtes aux lettres équipées en amont et en aval, et des foyers-témoins ont été recrutés pour mesurer les quantités réellement évitables dans les différentes communes.

### Planning

**27 août 2013** : Rencontre avec les élus référents du projet, l'équipe responsable de la communication afin de définir les modalités de mise en œuvre de l'action.

#### Début Octobre (semaine 40) :

Phase d'état des lieux : dénombrement du nombre d'autocollants sur la commune par le personnel communal. L'objectif est de vérifier la conformité de données issues de la poste ; le dénombrement s'avère plus élevé que celui transmis par La Poste :

- Saint Nicolas de Macherin : La poste : 4% ; après le 1er comptage par la commune : 9%
- La Buisse : La poste 9%, après le 1er comptage : 11%
- Voreppe : La poste 9%, après le 1er comptage : 13,5%

Article dans le bulletin municipal de Voreppe en page 1 pour :

- présentation du projet + appel à volontaires pour trouver plusieurs familles qui acceptent pendant deux mois de conserver toutes leurs publicités (dans les sacs de pré-collecte) pour ensuite les peser.

#### Fin octobre (semaine 43) :

Fourniture par le Pays Voironnais de 4 500 autocollants stop-pub.

#### Fin octobre (semaine 44) :

Fin du recrutement des 12 familles volontaires pour les pesées (accueil Ville de Voreppe).

#### 10 novembre au 10 janvier :

2 mois de pesées par les volontaires (possibilité de faire stocker la publicité à la mairie).

#### Début novembre (semaine 45) :

- Distribution automatique du stop pub sur la commune (apposition dans le BM réalisé par un prestataire) par le biais du journal et publication d'un article.

#### Janvier :

- Réalisation d'un nouveau dénombrement, pour identifier si une distribution automatique dans toutes les boîtes aux lettres de l'autocollant fait accroître le taux d'équipement.

- Rencontre des personnes volontaires en vue d'effectuer la « pesée générale » (à la mairie) le 16 janvier.

- Analyse des résultats (Pays Voironnais).

#### Février :

- Article dans le journal pour faire un retour auprès des habitants.

### Moyens humains

- Mise à disposition de personnel pour réaliser le dénombrement, recrutement des familles test, coordination.
- Organisation de deux temps d'échange : présentation (8/11/13) et pesées avec les habitants (16/01/13)
- Coordination par l'animatrice du PLP.

### Moyens financiers

Financement total des dépenses dans le cadre du programme local de prévention des déchets du Pays Voironnais :

- Apposition de l'autocollant dans le bulletin municipal = 435€.
- Fourniture de 24 sacs de pré-collecte pour les journaux pesés.

- Fourniture des 4 500 autocollants stop-pub.

### **Moyens techniques**

- Bulletin municipal.
- Sacs pour les pesées.
- Balance.

### **Partenaires mobilisés**

- Commune de Voreppe
- Conseil Général de l'Isère
- ADEME via le programme de prévention des déchets du Pays Voironnais

## **VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE**

### **Facteurs de réussites**

Les pesées permettent une réelle prise de conscience.

### **Difficultés rencontrées**

Attention l'insertion des Stop-pub dans le bulletin municipal est chronophage si c'est fait en interne

### **Recommandations éventuelles**

Facile. Mais bien réaliser en amont le planning prévisionnel d'action.

Faire appel à un prestataire pour le collage des autocollants dans le bulletin municipal.

---

### **Mots clés**

COLLECTIVITES LOCALES | MENAGE | STOP PUB | PAPIER

### **Dernière actualisation**

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

### **Contact ADEME**

France-Noëlle LEFAUCHEUX

[france-noelle.lefauchaux@ademe.fr](mailto:france-noelle.lefauchaux@ademe.fr)

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes